

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2026/035

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.2)

Commissions Municipales



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026

L'An deux mille vingt-six, le premier avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le vingt-six mars deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 33 Absents ayant donné pouvoir : 2 Absent : 0

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, M. GAMELIN,
Mme DORMION-ROUSSEZ, M. CHAFCHAF, Mme FLORQUIN-BLONDEL,
M. DENTENER,
Adjoints,

M. DELVA, Mme SPRIET, M. DEVOS, Mme FERLIN, M. Philippe DUHAMEL,
Mme ANDRE, M. WYCKAERT, Mme SCHERRIER, M. LECLERCQ,
Mme SCHOONHEERE,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. TIBERGHIEU, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme BRANDT,
M. VERSCHEURE, Mme DELHAIZE, M. BRIFFAUT, Mme CZAPNICK-PORET,
M. CASTRE, Mme SIX, M. SOOTS, Mme CAUDRON, M. LEFEBVRE,
Mme LIONET,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme. SAUZEAU qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. COTTE qui a donné pouvoir à M. LEFEBVRE

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Amaël BRIFFAUT

L'article L.2121-22 du Code Général des collectivités territoriales prévoit que :

« Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée communale. »

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- de créer 10 commissions municipales, dont les dénominations sont les suivantes :

Commission 1 : grands projets urbains

Commission 2 : finances, travaux, patrimoine, transition énergétique et patrimoniale, urbanisme

Commission 3 : logement et politique de la Ville

Commission 4 : sport et vie associative

Commission 5 : citoyenneté, jeunesse et scolarité

Commission 6 : sécurité du quotidien et mobilité

Commission 7 : cadre de Vie, environnement, agriculture, propreté urbaine et condition animale

Commission 8 : solidarité, emploi, santé, seniors, égalité femmes/hommes, diversité

Commission 9 : culture et lecture publique

Commission 10 : attractivité, festivités et jumelages

- de fixer, outre Monsieur le Maire qui en est le président de droit, à 8, le nombre des membres de chaque commission,

- de procéder à la désignation des membres de chaque commission municipale en respectant le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, comme suit :

1. - COMMISSION : grands projets urbains 8 membres
Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire
MEMBRES :
- M. Philippe GRIMBER
- M. Bernard DENTENER
- M. Philippe DUHAMEL
- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- M. Didier TIBERGHEN
- Mme Brigitte SCHOONHEERE
- M. Jean-Rémy SOOTS
- M. Vincent LEFEBVRE

**2. - COMMISSION : finances, travaux, patrimoine, transition énergétique et patrimoniale, urbanisme
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- M. Philippe GRIMBER
- M. Constant DEVOS
- M. Hervé DELVA
- Mme Florence BRISBART
- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- Mme Céline SAUZEAU
- M. Philippe DUHAMEL
- M. Vincent LEFEBVRE

**3. - COMMISSION : logement et politique de la Ville
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- Mme Florence BRISBART
- M. Hakim CHAFCHAF
- Mme Eva SPRIET
- M. Michaël LECLERCQ
- Mme Béatrice FERLIN
- M. Noël VERSCHEURE
- Mme Audrey SCHERRIER
- M. Jean-Paul COTTE

**4. - COMMISSION : sport et vie associative
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- M. Gaël DUHAMEL
- Mme Céline SAUZEAU
- M. Philippe GRIMBER
- Mme Lalie SIX
- Mme Noémie CZAPNICK-PORET
- M. Amaël BRIFFAUT
- M. Alain CASTRE
- Mme Sophie CAUDRON

**5. - COMMISSION : citoyenneté, jeunesse et scolarité
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- Mme Céline SAUZEAU
- M. Hakim CHAFCHAF
- Mme Noémie CZAPNICK-PORET
- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- Mme Florence BRISBART
- Mme Lalie SIX
- Mme Eva SPRIET
- Mme Sophie CAUDRON

**6. - COMMISSION : sécurité du quotidien et mobilité
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- M. Guillaume GAMELIN
- M. Philippe DUHAMEL
- M. Philippe GRIMBER
- Mme Céline DELHAIZE
- M. Jacques WYCKAERT
- M. Alain CASTRE
- Mme Marie-Cécile BRANDT
- M. Jean-Paul COTTE

**7. - COMMISSION : cadre de vie, environnement, agriculture, propreté urbaine, et
condition animale
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- Mme Elise DORMION-ROUSSEZ
- Mme Brigitte SCHOONHEERE
- M. Jacques WYCKAERT
- M. Noël VERSCHEURE
- M. Jean-Rémy SOOTS
- M. Bernard DENTENER
- M. Philippe DUHAMEL
- Mme Fanny LIONET

**8. - COMMISSION : solidarité, emploi, santé, seniors, égalité femmes/hommes,
diversité
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- M. Hakim CHAFCHAF
- Mme Eva SPRIET
- M. Michaël LECLERCQ
- Mme Audrey SCHERRIER
- Mme Florence BRISBART
- Mme Marie BOUQUET
- Mme Sophie ANDRE
- Mme Sophie CAUDRON

**9. - COMMISSION : culture et lecture publique
8 membres**

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- Mme Sabrina FLORQUIN-BLONDEL
- M. Bernard DENTENER
- M. Guillaume GAMELIN
- M. Amaël BRIFFAUT
- M. Noël VERSCHEURE
- M. Jean-Rémy SOOTS
- Mme Noémie CZAPNICK-PORET
- Mme Fanny LIONET

10. - COMMISSION : attractivité, festivités et jumelages
8 membres

Président : M. Valentin BELLEVAL, Maire

MEMBRES :

- **M. Bernard DENTENER**
- **Mme Eva SRIET**
- **M. Constant DEVOS**
- **Mme Nathalie PATOUX**
- **M. Amaël BRIFFAUT**
- **Mme Lalie SIX**
- **Mme Céline SAUZEAU**
- **Mme Fanny LIONET**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal a décidé en séance, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et a autorisé le vote à main levée.

LE VOTE a donné les résultats suivants :



ADOpte à L'UNANIMITÉ
(35 voix pour)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi sur le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de séance,

Amaël BRIFFAUT

Le Maire
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,




Valentin BELLEVAL